

Réf: Dossier 252561

Avis de constitution

SOCIETE « TECH-AGRI »

Siège Abidjan Port-bouet Vridi Cité, Lot 237, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TECH-AGRI »

Objet : Production végétale ;
Horticulture maraichère ;
Agriculture vivrière et industrielle ;
Production animale (élevage de volailles et de bétails) ;
Production et vente de denrée alimentaires ;
Livraison de vivres et non vivres ;
Achat vente de produits agricoles ;
Vente et location de véhicules ;
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
- Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-bouet Vridi Cité, Lot 237, Ilot 27

Dirigeant(s) M BAKARI COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11617 du 23/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75238/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

